

Communiqué de presse

Paris, le 19 décembre 2025

Plan européen acier : agir maintenant pour sauver l'industrie et les emplois

La Métallurgie CFE-CGC propose plusieurs actions

À la suite de l'étape franchie le 15 décembre dans le processus d'adoption du plan européen acier et métaux, la CFE-CGC Métallurgie salue une avancée essentielle, tout en rappelant qu'elle restera insuffisante sans une mise en œuvre rapide, concrète et effective de ce plan.

La CFE-CGC Métallurgie propose des mesures visant couvrir toute la chaîne de valeur : conditionnement de certains usages à l'acier vert, extension aux filières avales, renforcement du MACF et des quotas d'importation, exonération de la taxe carbone pour les exportateurs, priorité à l'acier domestique et intégration de la fonte.

Selon la Métallurgie CFE-CGC, ces mesures doivent être déployées au plus tôt, d'une part pour que l'année 2026 ne soit pas une année d'utilisation majoritaire et de stockage des produits importés ; d'autre part pour que le projet énergie soit mature et apte afin d'alimenter les installations décarbonées à coût fixe et compétitif ; enfin pour permettre une souplesse pour appliquer constamment des règles alignées avec la réalité industrielle : activité, coûts.

Toutefois, la CFE-CGC Métallurgie s'inquiète du manque de clarté sur la gestion du volet social pour assurer la transition par la formation, garantir les reconversions, booster l'attractivité et assurer les compétences afin de bénéficier d'une industrie compétitive et pérenne et maintenir un tissu industriel.

CONTACTS PRESSE

Pierre Damiani, président du syndicat Sidérurgie CFE-CGC 06.23.49.37.06

Patrick Monnot : coordinateur CFE-CGC au niveau européen 06.45.73.15.20